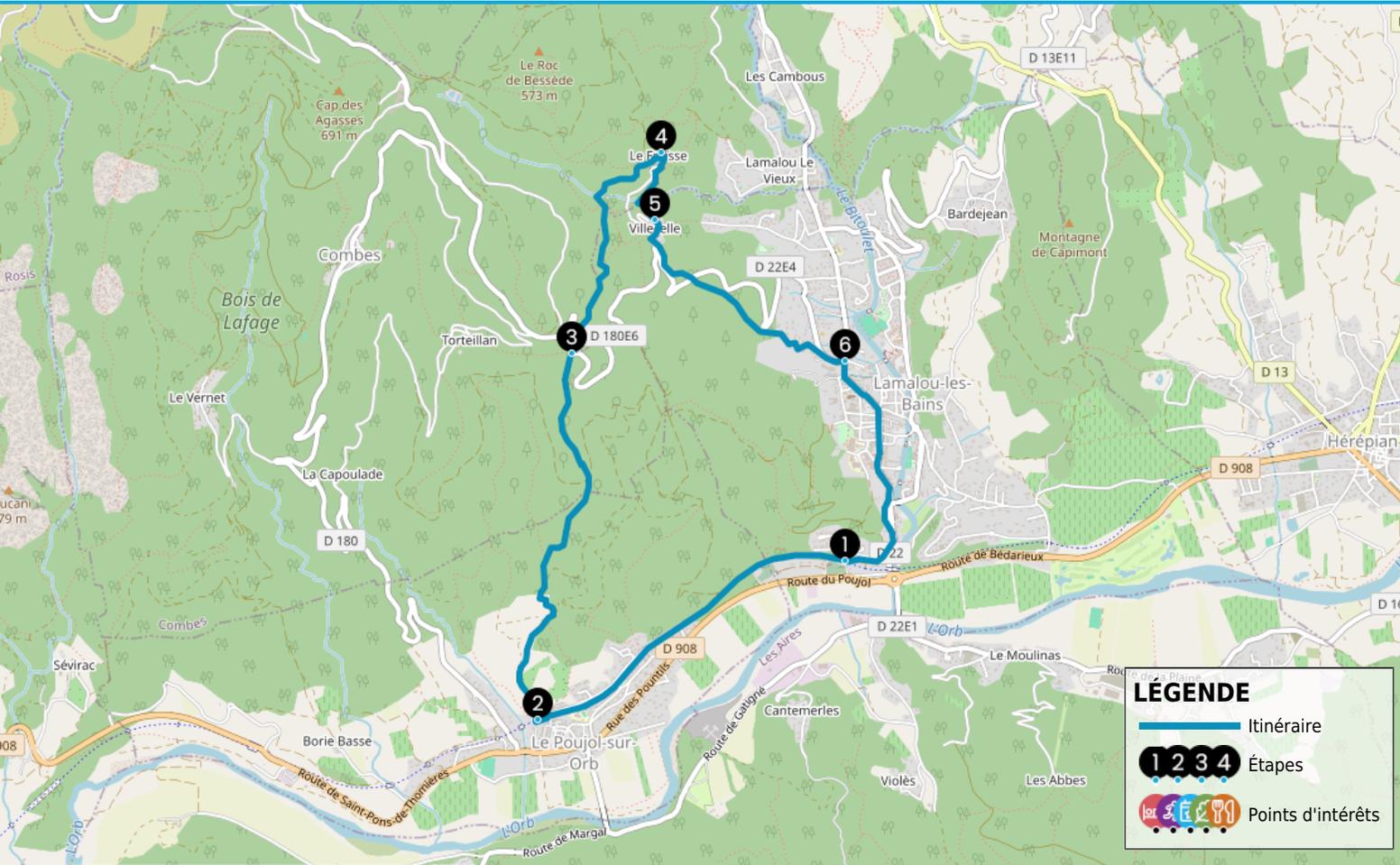


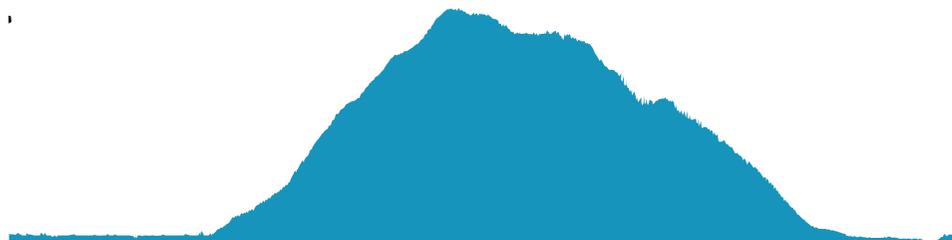
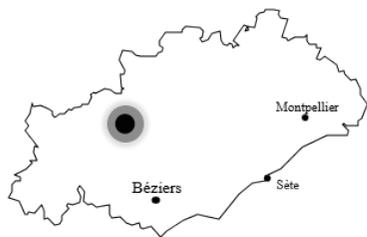
ESPACE TRAIL MONTAGNES DU CAROUX - PARCOURS 7 - LA CROIX DES BAUSSELS

https://www.herault-tourisme.com/fr/fiche/itineraires-touristiques/espace-trail-montagnes-du-caroux-parcours-7-la-croix-des-baussels-lamalou-les-bains_TFOITILAR034V52LX44/



INFOS PRATIQUES

- Trail
- LAMALOU-LES-BAINS
- Boucle
- 9.5km
- 1h 30 min
- Facile
- + 290m
- 290m



PROFIL DE DÉNIVÉLÉ

SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



COMMENT VENIR ?



VOIE VERTE DE LAMALOU-LES-BAINS
Avenue de la Gare
34240 LAMALOU-LES-BAINS

QUI CONTACTER ?



Office de Tourisme Grand Orb
Tel : +33 4 67 95 70 91



BIT Lamalou Les Bains
Site : www.tourisme.grandorb.fr

Cet itinéraire vous conduira sur les hauteurs de Lamalou-les-Bains, à travers vignes et forêt, en passant par le village du Poujol-sur-Orb.

Vous profiterez de beaux points de vue sur la vallée de l'Orb avant de rejoindre la Croix de Baussels point haut du parcours. Le retour se fera par les hameaux de Fraisse et de Villecelle avant de retrouver le centre ville de Lamalou-les-Bains.

Ce parcours sans difficulté technique sera idéal pour effectuer une sortie courte avec un dénivelé limité.

Nos conseils

Sur l'itinéraire, le balisage trail est volontairement limité aux principales intersections. Entre deux balises trail, suivre le balisage randonnée PR jaune.

Consultez les prévisions météo jusqu'au moment du départ.

Informez un proche de votre itinéraire et des horaires prévus.

Renseignez-vous sur l'état du parcours (ouverture, enneigement...) et sa difficulté auprès de l'Office de Tourisme.

Les étapes du circuit

1

De 1 à 2

Départ de Lamalou-les-Bains (avenue de la Gare - jonction voie verte) : emprunter la voie verte pour rejoindre Le-Poujol-sur-Orb. Suivre pendant 1.6 km cette voie verte (appelée Passa Païs, aménagée sur l'ancienne voie ferrée Mazamet-Bédarieux).

2

De 2 à 3

Le-Poujol-sur-Orb : après être passé sous le pont, tourner à gauche et monter l'escalier pour accéder au village. Poursuivre alors à gauche rue de la Clastre en direction de la Croix des Baussels. Remonter la route sur 700 m, passer la calvaire et prendre le sentier à gauche 50 m après. L'itinéraire se poursuit sur un chemin empierré puis sur un sentier monotrace en sous-bois pour rejoindre le lieu-dit La Croix des Baussels.

3

De 3 à 4

La Croix des Baussels : traverser la route et continuer tout droit sur la piste forestière pour rejoindre le hameau de Le Fraisse.

4

De 4 à 5

Le Fraisse : descendre et traverser le hameau. Au panneau de randonnée, tourner à droite et emprunter le sentier sur la gauche à la sortie du parking (ne pas suivre la route). Descendre jusqu'à Villecelle en passant par l'ancien lavoir.

5

De 5 à 6

Villecelle : découvrez dans ce hameau l'église Notre-Dame-deVillecelle, réédifiée au XVIIème Siècle sur des vestiges romans. Traverser le village en suivant la rue principale. A la sortie du village, à la fin du muret de pierre qui borde la route, prendre le sentier qui descend à gauche (balisage PR jaune) pour redescendre sur Lamalou-les-Bains. Après 300 m, traverser la route et poursuivre tout droit en descente pour rejoindre au bout de 400 m les premières maisons.

6

Lamalou-les-Bains (av. de la République) : tourner à droite avenue de la République et poursuivre sur cette avenue principale pendant 1 km en traversant le village de Lamalou-les-Bains. 30 m après le 2ème rond point rencontré, tourner à droite avenue de la gare pour rejoindre le point de départ du parcours.

